



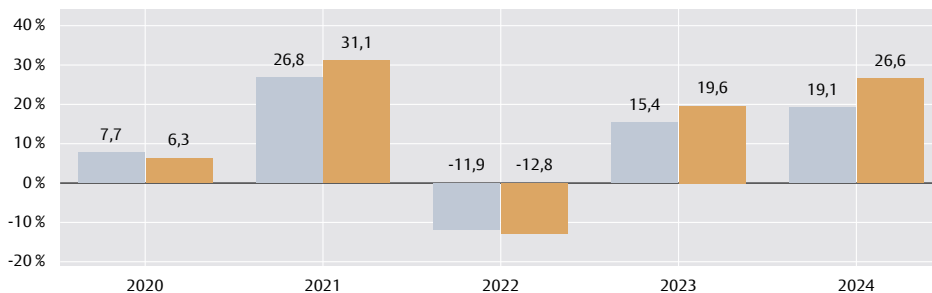
Flossbach von Storch - Global Quality - RT ²

Compartiment du fonds d'investissement de droit luxembourgeois Flossbach von Storch (fonds commun de placement).

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Flossbach von Storch – Global Quality (le « compartiment ») promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement (UE) 2019/2088. L'objectif de la politique d'investissement consiste à réaliser une plus-value intéressante en tenant compte du risque d'investissement. La priorité est accordée aux actions de sociétés qui enregistrent une croissance supérieure à la moyenne et solide, affichent une rentabilité et une stabilité élevées et menées par des équipes de direction animées d'un esprit d'entreprise. Pourront également être considérées les actions de sociétés qui, en raison de situations ou de critères particuliers, présentent un potentiel de cours hors du commun. Ces situations particulières peuvent se présenter, entre autres, du fait de l'évolution d'une société donnée, d'un secteur ou du marché dans son ensemble. Les nouvelles émissions prometteuses en font également partie. Le compartiment fait l'objet d'une gestion active. La composition du portefeuille est élaborée, régulièrement vérifiée et, éventuellement, ajustée par le gestionnaire du fonds exclusivement conformément aux critères définis dans la politique d'investissement. La performance du compartiment est comparée à celle de son indice de référence, l'indice MSCI World Net Total Return Index. Le gestionnaire du fonds n'est à aucun moment tenu de suivre l'indice dans sa décision d'investissement. La performance du compartiment peut par conséquent fortement dévier de celle de l'indice de référence visé. Dans le cadre de ses décisions d'investissement relatives au compartiment, le gestionnaire du fonds respecte les exigences de la politique de durabilité de la société de gestion et les éléments qui y sont mentionnés tels que définis plus en détail à la section « Politique de durabilité ». Flossbach de Storch suit une approche globale de la durabilité dans l'ensemble du groupe : En tant qu'investisseur orienté à long terme, Flossbach von Storch attache de l'importance à ce que les entreprises gèrent de manière responsable leur empreinte environnementale et sociale et à ce qu'elles luttent activement contre les incidences négatives de leurs activités. Afin d'identifier rapidement les incidences négatives, la gestion de l'empreinte environnementale et sociale des investissements est examinée et évaluée. Pour ce faire, la stratégie d'investissement tient compte de certaines caractéristiques environnementales et sociales et, lorsque c'est possible ou nécessaire, elle œuvre en faveur d'une évolution positive. Concrètement : Les entreprises en portefeuille sont notamment contrôlées par rapport aux objectifs climatiques fixés et les progrès sont suivis à l'aide de certains indicateurs de durabilité. En outre, Flossbach de Storch applique des critères d'exclusion à l'échelle du groupe avec des caractéristiques sociales et environnementales. Parmi ceux-ci figurent notamment l'exclusion des investissements dans des entreprises impliquées dans certains domaines. Les armes controversées sont notamment concernées par ces critères. Une politique de participation obligatoire est également mise en œuvre afin d'encourager une évolution positive en cas d'incidences négatives particulièrement graves sur certains facteurs de durabilité des investissements. Au moins 60 % de l'actif du compartiment sont investis directement dans des actions et des fonds d'actions. Le compartiment peut également investir dans des obligations, des instruments du marché monétaire, des obligations à option, des obligations convertibles, des fonds cibles, des produits dérivés et des avoirs bancaires. Il n'est pas prévu de fixer des priorités ou des limitations au niveau régional. Des valeurs mobilières peuvent être acquises dans tous les pays de l'OCDE. En outre, il est possible d'investir dans les pays émergents. Les parts dans des OPCVM ou autres OPC (« fonds cibles ») peuvent être acquises jusqu'à une limite maximale de 10 % de l'actif du compartiment. Ce dernier est donc qualifié à être fonds cible. Il n'existe pas de restriction concernant les types autorisés de fonds cibles éligibles pour le compartiment. Des informations détaillées concernant les possibilités d'investissement susmentionnées et, le cas échéant, d'autres possibilités d'investissement du compartiment sont disponibles dans le prospectus en vigueur.

PERFORMANCE ANNUELLE EN EUR (EN %)²



- Fonds in Class de parts
- Fonds in Class de parts (simulé)²
- Indice de référence: MSCI World Net Total Return EUR Index (L'indice de référence n'est pas adapté à les caractéristiques selon article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil)

EXPLICATION DE L'ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE

Explication de l'évolution de la performance: l'évolution de la performance tient compte de tous les frais occasionnés par le compartiment (par ex. les frais de gestion). Des frais supplémentaires peuvent être facturés individuellement au client (par ex. droits de garde, commissions et autres dépenses). Les frais de dépôt figurent dans la liste des prix et des prestations de votre banque. L'évolution historique de la performance n'est pas un indicateur fiable pour l'évolution future de la performance. **A noter: La taxation de l'investissement dépend de la situation personnelle de l'investisseur et n'est donc pas comprise dans la performance illustrée des données.**

CATÉGORIE: ACTIONS
Informations au 30 avril 2025

BE PUBLICITÉ | Page 1 de 4

DÉTAILS SUR LE COMPARTIMENT

ISIN	LU2673417882
Domiciliation du compartiment	Luxembourg
Classification SFDR	Article 8
Classe de parts	RT
Devise du compartiment	EUR
Date d'émission	2 octobre 2023³
Date de clôture de l'exercice	30 septembre
Utilisation des revenus	capitalisation
Autorisations de commercialisation	AT, BE, CH, DE, LI, LU
Durée du compartiment	illimitée
Taxe sur les opérations en bourse	non applicable, si les actions sont souscrites / rachetées via le marché primaire
Swing Pricing	ne s'applique pas
Type de fonds / forme juridique	UCITS / FCP
Patrimoine du fond	1,35 milliards EUR
Prix de rachat	119,02 EUR
Investissement initial	aucun
Investissement consécutif	aucun

Coûts récurrents¹

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,63 % p.a.
dont entre autres frais de gestion	1,47 % p.a.
Coûts de transaction	0,04 % p.a.

Coûts ponctuels ou accessoires prélevés sous certaines conditions

Commissions liées aux résultats	aucun
Coûts d'échange (en faveur du distributeur correspondant en fonction de la valeur de la part de l'action à acquérir)	jusqu'à 3,00 %
Coûts de entrée	jusqu'à 5,00 %

Société de gestion

Flossbach von Storch Invest S.A.
2, rue Jean Monnet
2180 Luxembourg, Luxembourg
www.fvsiinvest.lu
Constitué en société au Luxembourg

Dépositaire

BNP PARIBAS, Succursale de Luxembourg
60, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg

¹ Outre les frais de gestion, le compartiment est porteur de frais supplémentaires, comme par ex. des frais d'agents de transfert, des frais de transactions et différents autres frais. Vous trouverez des informations supplémentaires sur les frais courants et uniques dans le document d'informations clés (PRIIP-KID), le prospectus de vente et le dernier rapport annuel.

² Pour les années 2019 à 2023, la performance a été simulée sur base de la performance de la catégorie de parts R (LU0366178969) du compartiment Flossbach von Storch Global Quality. D'éventuelles différences dans la structure de rémunération ont été prises en compte lors de la simulation. La catégorie de parts R et la catégorie de parts RT ont la même politique d'investissement.



Flossbach von Storch - Global Quality - RT

OPPORTUNITÉS

- + Exploiter les opportunités de croissance sur les marchés boursiers mondiaux.
- + Le compartiment peut acheter des actifs en devises. L'exposition en devises étrangères peut avoir un impact positif sur le rendement du portefeuille en cas de fluctuation du cours de change.
- + Potentiel supplémentaire de rendement grâce à l'éventuelle utilisation de produits dérivés.

RISQUES

- Les cours des actions peuvent fluctuer fortement en fonction du marché, et donc aussi la valeur des parts de fonds. Des pertes de cours sont possibles. Critères ESG peuvent partiellement limiter la sélection des investissements cibles en catégorie et en nombre.
- L'exposition aux devises étrangères entraîne des risques de change qui peuvent avoir un impact négatif sur la valeur du compartiment.
- L'utilisation d'instruments dérivés peut avoir un impact négatif plus important sur la valeur du fonds que l'acquisition d'actifs sans recours à des instruments dérivés. Cela peut augmenter le risque de perte et la volatilité (fluctuation de la valeur) du fonds.

Vous trouverez des informations détaillées sur les risques dans le prospectus de vente et le document d'informations clés (PRIIP-KID).

Les risques suivants n'influencent pas directement ce classement, mais peuvent revêtir une certaine importance pour le fonds:

Risque de crédit : Le fonds peut investir une partie de son actif dans des obligations. Les émetteurs de ces obligations peuvent par exemple devenir insolubles, supprimant alors tout ou partie de la valeur des obligations.

Risque de liquidité : Le fonds peut investir une partie de son actif dans des titres qui ne sont pas négociés sur une bourse ou un marché similaire. Il peut dès lors être difficile de trouver un acheteur pour ces titres à court terme. Aussi le risque de suspension du rachat des actions peut-il augmenter.

Risque de contrepartie : Le fonds peut conclure différentes opérations avec des partenaires contractuels. Or, si une contrepartie devient insolvable, il se peut qu'elle n'acquitte plus ses créances à l'égard du fonds ou qu'elle n'en acquitte qu'une partie.

Risque lié au recours aux instruments dérivés : Le fonds peut utiliser des instruments dérivés aux fins mentionnées ci-dessus sous « Politique d'investissement ». Les opportunités accrues qui leur sont propres s'accompagnent de risques de pertes supérieurs. Une couverture contre les pertes au moyen d'instruments dérivés peut également diminuer les perspectives de bénéfices du fonds.

Risque opérationnel et risque de conservation : Le fonds peut être victime de fraude ou d'autres actes criminels. Il peut subir des pertes du fait de malentendus ou d'erreurs de collaborateurs de la société d'investissement ou de tiers externes ou des dommages découlant d'événements externes tels que des catastrophes naturelles. La conservation des actifs, notamment à l'étranger, peut s'accompagner d'un risque de pertes résultant de l'insolvabilité, d'enfreintes au devoir de diligence ou du comportement abusif du dépositaire ou d'un sous-dépositaire.

HORIZON DE PLACEMENT

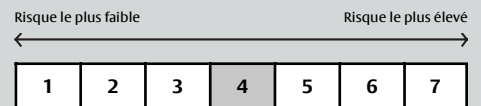
CROISSANCE:

Ce fonds s'adresse à des investisseurs recherchant avant tout la croissance. Du fait de la composition de son actif net, il présente un risque global élevé, associé à un potentiel de performance à l'avenant. Les risques peuvent notamment être liés au change, à la solvabilité, aux cours du marché ou découler des fluctuations des taux du marché.

PROFIL DE L'INVESTISSEUR:

Long terme : supérieur à 5 ans

INDICATEUR DE RISQUE



Cet indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années. Le risque réel peut varier considérablement en cas de vente anticipée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité à vous payer en soit affectée.

Selon le prospectus, les risques de change, de solvabilité, de cours, de contrepartie, de liquidité et de taux d'intérêt peuvent entraîner des conditions de marché inhabituelles.

PRIX

Morningstar Rating™ total*: ★★☆☆

* Morningstar Rating™ total : © (2025) Morningstar Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues : (1) sont protégées par le droit d'auteur pour Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenus ; (2) ne peuvent pas être reproduites ni diffusées ; et (3) leur exactitude, exhaustivité ou actualité n'est pas garantie. Morningstar et ses fournisseurs de contenus ne peuvent être tenus responsables en cas de dommages ou de pertes résultant de l'utilisation de ces informations. Évaluations associées au mois précédent.

Pour plus d'information, visitez le site web
<http://www.morningstar.be/be/help/methodology.aspx>

31.03.25



Flossbach von Storch - Global Quality - RT

TOP 10 POSITIONS EN ACTIONS (EN %)

1.	BERKSHIRE HATHAWAY B	4,69 %
2.	MICROSOFT	4,02 %
3.	UNILEVER	2,93 %
4.	AMAZON.COM	2,92 %
5.	COLOPLAST	2,88 %
6.	DANAHER	2,86 %
7.	RECKITT BENCKISER GROUP	2,85 %
8.	AMPHENOL	2,84 %
9.	DEUTSCHE BÖRSE	2,81 %
10.	ROCHE HOLDING	2,69 %
Somme		31,49 %

Source : Le dépositaire et Flossbach von Storch, au : 30.04.25

Actuellement 50 titres font partie du portefeuille.

TOP 10 ALLOCATION SECTORIELLE (POCHE ACTIONS - EN %)

1.	Technologies de l'information	21,34 %
2.	Finance	21,21 %
3.	Soins de santé	17,83 %
4.	Industrie	15,00 %
5.	¹ Biens de consommation de base	14,00 %
6.	² Consommation discrétionnaire	4,35 %
7.	Services de communication	3,59 %
8.	Matériaux	2,68 %

Source : Le dépositaire et Flossbach von Storch, au : 30.04.25

DEISES APRÈS COUVERTURE EN EUR (EN %)

USD	61,07 %
EUR	14,15 %
CHF	6,58 %
GBP	4,00 %
DKK	3,93 %
SEK	3,34 %
HKD	2,40 %
CAD	2,32 %
INR	2,21 %

Source : Le dépositaire et Flossbach von Storch, au : 30.04.25

PLUS DE DONNÉES SUR LES FONDS

Liquidités	2,70 %
------------	--------

Source : Le dépositaire et Flossbach von Storch, au : 30.04.25

TOP 10 PAYS (EN %)

1.	États-Unis	58,07 %
2.	Royaume-Uni	7,04 %
3.	Suisse	6,60 %
4.	Allemagne	6,36 %
5.	France	4,28 %
6.	Danemark	4,03 %
7.	Suède	3,42 %
8.	Irlande	2,75 %
9.	Inde	2,61 %
10.	Canada	2,39 %

Source : Le dépositaire et Flossbach von Storch, au : 30.04.25

CATÉGORIE: ACTIONS
Informations au 30 avril 2025

BE PUBLICITÉ | Page 3 de 4

GESTION DU FONDS



Michael Illig
Gestionnaire de fonds
avec Flossbach von Storch depuis 2016.



Michael Altintzoglou
Gestionnaire suppléant du fonds
avec Flossbach von Storch depuis 2014.



Ludwig Palm
Gestionnaire suppléant du fonds
avec Flossbach von Storch depuis 2012.

¹ Biens de consommation de base : Le secteur des biens de consommation de base comprend les entreprises dont les activités sont moins sensibles aux cycles économiques. Elle comprend les fabricants et les distributeurs de denrées alimentaires, de boissons et de tabac, ainsi que les producteurs de biens ménagers non durables et les produits personnels. Elle comprend également les entreprises de distribution de produits alimentaires et pharmaceutiques ainsi que les hypermarchés et les super centres de consommation.

² Consommation discrétionnaire : Le secteur de la consommation discrétionnaire comprend les entreprises qui ont tendance à être le plus sensible aux cycles économiques. Son secteur manufacturier comprend l'automobile, les produits ménagers durables les biens, les équipements de loisirs et les textiles et vêtements. Le segment des services comprend les hôtels, les restaurants et autres les installations de loisirs, la production et les services des médias, ainsi que le commerce de détail et les services aux consommateurs.



Flossbach von Storch - Global Quality - RT

INFORMATIONS CONCERNANT LA TAXATION EN BELGIQUE

Le compartiment a été constitué sous la forme d'un fonds commun de placement (FCP) luxembourgeois, c'est-à-dire un patrimoine indivis dépourvu de personnalité juridique. Les investisseurs dans leur ensemble sont les propriétaires des actifs du compartiment. En vertu des règles de droit fiscal belge, les compartiments structurés sous la forme de FCP sont en principe considérés comme transparents. Par conséquent, les revenus taxables générés au niveau du compartiment sont censés être des revenus taxables pour les investisseurs personnes physiques dudit compartiment, lesquels doivent déclarer ces revenus dans leur déclaration annuelle à l'impôt des personnes physiques (taux d'imposition de 30% applicable aux dividendes et intérêts). Cependant, bien que l'article 321bis du code belge de l'impôt sur les revenus oblige les fonds transparents à fournir à leurs investisseurs une ventilation des revenus générés par le compartiment, un arrêté royal d'exécution de cette mesure doit encore être publié afin de définir les règles et les formalités à accomplir concernant cette obligation de ventilation. Le compartiment étant un compartiment de capitalisation, aucune distribution de revenus n'aura lieu et par conséquent aucune perception de précompte mobilier belge. Dès lors que le patrimoine du compartiment investit au maximum 10% dans des créances (obligations, etc.), aucun impôt à la source belge n'est exigible dans le cas de rachat des parts du patrimoine du compartiment. Dès lors que le compartiment investit pour plus de 10% de son patrimoine en créances (obligations, etc.), les investisseurs personnes physiques belges seront soumises à taxation selon les règles de TIS belge (« taxable income per share » belge ou « Tisbis ») lors du rachat ou de la vente des parts du compartiment ou lors de la liquidation dudit compartiment. Dans ce cas, les agents payeurs belges prélèveront un précompte mobilier belge de 30%. Veuillez toutefois noter qu'en ce qui concerne les revenus qui ne tombent pas dans le champ d'application du régime du TIS belge (par exemple, les dividendes) les règles générales applicables aux FCP telles que décrites ci-dessus restent pleinement applicables. Vous trouverez des informations supplémentaires à l'adresse www.fvsinvest.lu. Le document d'informations clés (PRIIP-KID) et le prospectus doivent être lus avant toute décision d'investissement. Des informations détaillées relatives aux possibilités de placement du compartiment susmentionnées et le cas échéant à d'autres solutions de placement sont disponibles dans le prospectus actuellement en vigueur. Le prospectus, le document d'informations clés (PRIIP-KID) et les derniers rapports périodiques: Vous recevrez les documents cités gratuitement auprès de la société de gestion Flossbach von Storch Invest S.A, de la banque de dépôt, des banques domiciliaires et des centres d'informations nationaux respectifs dans les langues suivantes : prospectus et le document d'informations clés (PRIIP-KID) en allemand, anglais, français et néerlandais ; rapport semestriel et rapport annuel en allemand et anglais. En outre, il est possible de se procurer les documents gratuitement auprès de l'agent représentatif local belge assuré par CACEIS Bank, Belgium Branch (Avenue du Port, 86C Bte 320, 1000 Bruxelles, Belgique, Registrar.be@caceis.com) ou sur le site www.fvsinvest.lu.

INFORMATIONS JURIDIQUES

Le présent document est destiné entre autres à des fins publicitaires.

Les informations et évaluations contenues ne représentent en aucun cas des conseils de placement. Les informations complètes sur le/les fonds figurent dans le prospectus de vente, le document d'informations clés (PRIIP-KID) ainsi que dans le règlement de gestion ou les conditions contractuelles, complétés par le dernier rapport annuel respectif et le rapport semestriel respectif, s'il existe un tel rapport semestriel plus récent que le dernier rapport annuel. Ces documents représentent l'unique base obligatoire pour une vente.

Vous recevrez les documents cités gratuitement auprès de la société de gestion Flossbach von Storch Invest S.A, de la banque de dépôt, des banques domiciliaires et des centres d'informations nationaux respectifs dans les langues suivantes: prospectus en allemand, anglais, français et néerlandais et le document d'informations clés (PRIIP-KID) en allemand, anglais, français et néerlandais; rapport semestriel et rapport annuel en allemand et anglais. En outre, il est possible de se procurer les documents gratuitement auprès de l'agent représentatif local belge assuré par CACEIS Bank, Belgium Branch (Avenue du Port, 86C Bte 320, 1000 Bruxelles, Belgique, Registrar.be@caceis.com) ou sur le site www.fvsinvest.lu. Vous pouvez consulter à tout moment les documents susmentionnés en français via www.fvsinvest.lu. Pour le résumé des droits des investisseurs avec de plus amples informations sur les litiges, veuillez vous référer au document "Supplementary Information Sheet for Investor Information" en français à l'adresse <https://www.fvsinvest.lu/droits-investisseurs>. La société de gestion peut procéder à tout ajustement spécifique au pays de l'autorisation de commercialisation, y compris la révocation de l'autorisation de commercialisation, en ce qui concerne ses fonds d'investissement.

Les informations contenues et les avis, exprimés dans le présent document, sont des évaluations de Flossbach von Storch au moment de la publication. Ils peuvent être modifiés à tout moment sans notification préalable. Les informations relatives à l'évolution des marchés reflètent l'avis et les futures attentes de Flossbach von Storch. Mais les évolutions effectives et les résultats peuvent fortement diverger des attentes. Toutes les informations ont été regroupées avec grand soin. La valeur de tout placement peut augmenter ou baisser et vous percevrez éventuellement moins d'argent que le montant investi. Pour la commercialisation de parts de fonds, Flossbach von Storch et/ou ses partenaires de commercialisation peuvent avoir droit au remboursement de frais, débités par la société de gestion de placement de capitaux conformément au prospectus de vente respectif. Le régime fiscal dépend de la situation personnelle de l'investisseur et peut être soumis à des modifications. Veuillez consulter un expert fiscal concernant les dispositions fiscales en vigueur en Belgique. La société de gestion peut décider de mettre fin aux dispositions prises pour la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

Les parts émises de ce fonds ne doivent être proposées à la vente ou vendues que dans des systèmes juridiques où une telle offre ou une telle vente est autorisée. Ainsi, il est interdit de proposer à la vente ou de vendre les parts de ce fonds sur le territoire des États-Unis ou pour le compte de citoyens américains ou de personnes domiciliées aux États-Unis. Le présent document et les informations qu'il contient ne doivent pas être diffusés aux États-Unis. La diffusion et publication du présent document ainsi que l'offre ou la vente des parts peuvent également être soumises à des restrictions dans d'autres systèmes juridiques. La dernière valeur nette d'inventaire (VNI) peut être consultée sur les sites Internet de la société respective de gestion/de placement de capitaux.

La valeur nette d'inventaire quotidienne est publiée dans www.fundinfo.com.

Le document d'informations clés (PRIIP-KID) et le prospectus doivent être lus avant toute décision d'investissement.

© 2025 Flossbach von Storch. Tous droits réservés.

CONTACTS POUR LES INVESTISSEURS

Bureau d'information en Belgique

CACEIS Bank, Belgium Branch
Avenue du Port 86C Bte 320, 1000 Brussels
Belgique
E-Mail: Registrar.be@caceis.com

Service de plainte externe

L'Ombudsman en conflits financiers (Ombudsfm)
North Gate II, Boulevard du Roi Albert II, n° 8,
bte. 2, 1000
Bruxelles
Tél. : +322 545 77 70
Ombudsman@Ombudsfm.be
www.ombudsfm.be